

BOURSE DU CENTENAIRE D'AFS

Afin de célébrer les 100 ans d'AFS, nous offrons une réduction de 2 500\$ sur vos frais.

Critères pour la réduction des frais de 2 500\$

- Participer au **programme année** et accueillir un étudiant étranger pour l'année.

Critères pour la réduction des frais de 1 500\$

- Participer au **programme semestriel** et accueillir un étudiant étranger pour l'année.

Pour les enfants de nos bénévoles

Nous désirons souligner l'apport généreux de nos bénévoles d'AFS pour offrir aux enfants de nos bénévoles une réduction de leurs frais de participation. En effet, l'enfant d'un bénévole actif AFS pourra obtenir une diminution de 2 500\$ sur ses de participation au programme année et de 1 500\$ pour un programme semestriel.

Veillez nous contacter afin que nous puissions appliquer cette promotion dès maintenant.

À noter que les participants peuvent également faire une demande de bourse régulière. Le montant maximum combinant cette offre et une bourse ne pourra dépasser 5 000\$ pour les participants du programme année et de 4 000\$ pour les participants du programme semestriel.

Cette bourse peut être combinée à la bourse régulière et la bourse jeunesse québécoise pour un max. de 5 000\$

*Veillez prendre note que nous utilisons le genre masculin afin de simplifier le document.

